

Francine FLOCH.



Forte d'un engagement depuis des années pour le tir sportif en général et pour notre club de tir en particulier :

- Compétitrice plusieurs fois médaillée d'or et championne en Ardèche dans mes disciplines de prédilection.
- Titulaire du « *Mérite de Ligue* » depuis l'an 2020.
- Arbitre depuis l'an 2004 dans différentes spécialités avec à ce jour, les grades suivants :
 - National en TAR (Tir aux Armes Règlementaires);
 - Régional en ISSF, en Silhouettes Métalliques, en Bench Rest et en Arbalète.
- Réélue le 14 Septembre 2024 parmi les dirigeants du Comité Départemental de Tir de l'Ardèche.
- Membre du Comité Directeur de la Société de Tir de Chomérac pendant 2 mandatures sous l'ancienne Présidence de Monsieur Gilles GUERRAZ.
- **Membre sortante du Comité Directeur** sans interruption comme « *Déléguée permanente auprès du Président, chargée de l'assister dans ses tâches administratives* » durant les deux mandats successivement exercés par mon mari : Monsieur Didier FLOCH.

Le tir sportif en général souffre d'un manque cruel de parité, le Ministère des Sports la réclament dans notre domaine comme dans les autres où elle deviendra peu à peu une obligation au sein des diverses instances dirigeantes de tous niveaux, alors en tant que femme, en tant que licenciée par la Fédération Française de Tir et adhérente de notre association, je souhaite continuer à siéger au sein du Comité Directeur de notre club pour qu'il puisse de nouveau bénéficier d'une sensibilité et d'un regard différents de ceux des hommes très largement majoritaires qui le composeront probablement encore.

Il en va de l'image de notre sport, de notre loisir, de notre club, qui passe et passera de plus en plus par la nécessité d'une représentation féminine assumée et médiatisée dans ses rangs et parmi ses élus, apte à démontrer que notre activité n'est en rien guerrière ni combattante comme ses détracteurs anti armes qu'il convient de mettre à mal le prétendent, mais bien seulement sportive et de loisirs, en toute passivité.

Je souhaite aussi pouvoir continuer d'assister mon mari dans sa fonction de Président si vous lui accordez de nouveau votre confiance à ce poste, car cette tâche n'est pas simple en étant lourde de contraintes et de travail à effectuer régulièrement.

Comme lui et d'autres, je souhaite que notre club poursuive sur sa lancée, laissant à chacune et à chacun la possibilité de pratiquer librement le tir de compétition comme le tir de loisir dans les différentes disciplines que nous pouvons exercer dans nos installations devenues homologuées grâce à des années d'efforts auxquels j'ai participé à la mesure de mes compétences et de mes fonctions.

En effet, nos stands de tir sont un bien collectif qu'il faut gérer, préserver et entretenir en étant rassemblés loin de tous intérêts et ambitions personnels, voire améliorer avec le temps en continuant de respecter les règles posées par la loi et par notre fédération sportive de tutelle, car c'est seulement à ce prix et parce que notre club y est affilié que nous conservons le droit de détenir des armes et de tirer, pouvant ainsi satisfaire ce qui doit rester une passion commune comme un plaisir à partager dans la convivialité, en se tenant à l'abri des mauvais coucheurs.

Je vous demande de me renouveler votre confiance et vous en remercie par avance.

A handwritten signature in blue ink that reads "F. Floch".